


Objet : Conseil de l'Institut du 07/07/2022 en salle de conseil de l'IRPHE (durée 3h00)

Présent(e)s : N. Vandenberghe, R. Teychené, F. Candelier, B. Cochelin, V. Garnier, E. Serre, O. Boutin, S. Le Dizes, D. Eyheramendy, O. Pouliquen, P. Pudlo, Edyta Dumas.

Rappel de l'ordre du jour :

- Arbitrage AAP Postdocs n°3 - sélection des candidats
- ATER : discussion sur l'attractivité des postes d'ATER
- Informations générales (point budget pluriannuel 22-27, Positionnement IMI sur les AAP extérieurs, point sur le déploiement de TIGER et du projet TRIPs)
- Questions diverses

 La séance ouvre sur une introduction générale de N. Vandenberghe qui présente l'ordre du jour et propose de commencer directement par l'arbitrage de l'AAP Postdocs n°3 :

En préambule, un point est fait sur les AAP précédents et les postdoctorants recrutés par l'IMI jusqu'à présent. Pour cette année, il est précisé qu'il est possible de financer jusqu'à 4 postdoctorants mais cela peut-être moins si le profil des candidats présentés ne répond pas suffisamment aux attendus d'A*MIDEX.

Cet arbitrage se fait après les travaux du conseil scientifique, qui ont conduit à la sélection de 7 sujets parmi les 15 déposés, et est réalisé sur la base du couple sujets/candidats. Il est rappelé que les critères importants sont :

- l'externalité de la candidature
- la qualité du candidat et notamment son potentiel à poursuivre une carrière académique
- le caractère novateur du sujet

Chaque dossier de candidature est présenté de manière détaillée par Nicolas Vandenberghe. A l'issue de leur examen, et après validation à l'unanimité des participants présents à ce conseil, 4 candidats sont retenus. Il n'y a pas de liste complémentaire.

Titre	Nom du porteur	Candidat
Bio encrassement en micro-irrigation et réutilisation des eaux usées traitées	Olivier BOIRON (IRPHE) & Audrey SORIC (M2P2)	M. Heni DALLAGI
Hop, Hop, Hopf : Localisation, continuation de branches périodiques, analyses linéaires de stabilité aux points de bifurcation de Hopf et dans leur voisinage, pour de (très) gros systèmes DAE	Marc MEDALE (IUSTI), Bruno COCHELIN (LMA), Uwe EHRENSTEIN (M2P2)	M. Mohammed RAMMANE

Modélisation de marqueurs d'efforts sur les bioprothèses de valve	Mitra FOULADIRAD (M2P2), Julien FAVIER (M2P2) & Laurent SABATIER (LMA)	M. Zinsou Max DEBALY
Topological Anderson insulators with acoustic waves	Antonin COUTANT (LMA) & Cédric BELLIS (LMA)	M. Théo TORRES

Il ressort de cette sélection que les 2 étapes (conseil scientifique + conseil d'institut) pour ces AAP sont nécessaires et permettent d'éviter que tous les porteurs n'aient à chercher des candidats au moment du dépôt des sujets en mai. La pré-sélection des projets par le CS aide grandement à cela.

Pour l'année prochaine et les prochains AAP postdocs, il est décidé de réaliser également des auditions des candidats proposés par les encadrants en préalable au conseil d'institut. Ces entretiens seront réalisés par un comité réduit qui sera composé des directeurs d'unités des 4 laboratoires et aidera à faciliter la décision finale.

ATER : discussion sur l'attractivité des postes d'ATER

Cette question a déjà été abordée lors d'un précédent conseil et concerne la possibilité de pouvoir recruter des ATER avec des demi-services. En effet, les postes d'ATER sont relativement nombreux sur le périmètre de l'institut (IUT, Polytech, UFR Sciences) et cela implique de parfois recruter des candidats extérieurs. Les postes d'ATER actuels ne permettent pas à des candidats de développer une activité de recherche du fait du volume d'enseignement important et de ce fait sont peu attractifs. L'institut souhaiterait donc participer au recrutement (et au financement) d'ATER avec des services d'enseignement réduits, en accord avec les composantes. Cela permettrait de réaliser des recrutements extérieurs de type « postdoc » et de proposer des contrats d'une année reconductible une année supplémentaire avec des services d'enseignement de 96h chacun.

Pour l'heure, le statut des ATER est toujours contraint avec notamment l'impossibilité de décharges ou de versement de primes. Après prise de renseignements sur la faisabilité et sur la forme que pourrait prendre ces recrutements, il semblerait possible de transformer les postes d'ATER en contrats LRU qui offriraient davantage de libertés. Ce statut LRU doit toutefois passer en conseil d'administration et suivre le process des campagnes d'emplois.

L'objectif est donc à présent d'avoir l'avis des composantes sur le sujet et de savoir si elles sont prêtes à s'y inscrire. Concrètement, les composantes financeraient la masse salariale de 96h qui serait complétée par l'institut à hauteur de 96h et permettrait ainsi le recrutement sur 2 postes pour 192h d'enseignement au total.

Des discussions vont être menées en interne avec les différentes directions des composantes en y incluant également les directeurs de départements. Si les retours sont favorables, nous pourrions essayer de lancer cette action pour la campagne de rentrée 2023 et voir si on arrive à recruter.

m(Informations générales :

- Concernant tout d'abord le budget de l'institut (cf. maquette budgétaire en annexe) : suite à la décision du Comité de pilotage A*Midex de mars 2022, notre institut bénéficie de deux années supplémentaires de financement, soit 740 000€ à ventiler en pluriannuel jusqu'en 2027. La somme de 155 851€ nous est également octroyée dans le cadre de la réaffectation des montants non-consommés en 2020 et 2021 (plateforme pédagogique et postdoctorant non recruté).
- Une audition des instituts à mi-parcours est prévue à l'été 2023 et notamment sur le fonctionnement des instances de gouvernance.
- Le STAB (Scientific & Training Advisory Board) sera convoqué prochainement.
- Point sur le déploiement de TIGER dans le cadre de l'AAP 2022 : une présentation des dispositifs sollicités par les parcours est faite avec les financements correspondants qui leur ont été octroyés. Le montant total sur le périmètre de l'IMI s'élève à 59 700 €.
- Projet TRIPs porté par l'institut : il s'agit du projet IFS (Interactions Fluide Structure) de Maxime Chinaud et Aurélien Maurel-Pantel. Son objectif est de former les étudiants, de génie mécanique et de mécanique des fluides, par la mise en place de projets qui font intervenir des industriels pour confier aux formations des petits projets de R&D. Cette plateforme pédagogique s'articule bien avec le projet CISAM+.

Les recommandations du Comité Opérationnel TIGER sur cette candidature sont positives en particulier sur la partie « formation par la recherche » et « lien LMD » mais avec des réserves sur le caractère interdisciplinaire du projet. En ce qui concerne les locaux, ces derniers au sein du bâtiment UNIMECA sont clairement identifiés mais nécessitent des travaux. L'avis sur la faisabilité du projet au niveau des infrastructures ne pourra être émis qu'après la visite sur site et un chiffrage précis des coûts.

- Une journée de présentation de la plateforme pédagogique (située dans la halle technologique de l'Iusti) est prévue à la rentrée universitaire prochaine auprès des différents collègues et acteurs de notre site afin qu'ils soient informés des possibilités du lieu et puissent à terme se l'approprier plus largement.
- Au sujet du positionnement de l'IMI par rapport aux AAP extérieurs (ex : Chaire Professeur Junior, Appel A*Midex « Equipements »), il est rappelé que l'objectif principal est de soutenir et faire émerger des projets collaboratifs. Cela nécessite forcément des discussions systématiques en amont entre les parties prenantes et impliquent parfois des arbitrages à faire. En fonction des appels et au regard des timing parfois serrés, des consultations et ajustements au cas par cas pourront être faits.
- La plaquette de notre programme doctoral est finalisée et dès à présent consultable sur notre site internet. Par ailleurs, la 1^{ère} journée de formation « lien recherche / application » a déjà eu lieu avec Benjamin Favier et un partenaire IRSN en intervenants. Il semblerait, d'après les retours de l'ED353, qu'un nombre de 10 étudiants inscrits par session soit la moyenne en règle générale sur ce type de format. Il faudrait également essayer d'encourager les encadrants pour qu'ils facilitent la diffusion et la communication de ces actions auprès de leurs doctorants.
- Enfin concernant les animations scientifiques à venir : le séminaire de D.Lohse est prévu le lundi 11 juillet, les journées Recherche/industrie arrivent à l'automne ainsi qu'une journée sur le thème

« instabilités » (sur la base des journées de la Fédération) avec un comité de 4 personnes, une par laboratoire, à réunir pour être organisateurs.

La séance est levée.